



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

fonctionnement

Question écrite n° 11966

Texte de la question

M. Philippe Meunier interroge Mme la ministre déléguée auprès de la ministre de la réforme de l'État, de la décentralisation et de la fonction publique, chargée de la décentralisation, sur la composition de son cabinet. Afin de répondre aux exigences de transparence et de rigueur financières affirmées par le Président de la République, il souhaiterait connaître le nombre de collaborateurs qui composent le cabinet du ministre ainsi que le montant détaillé tant en personnel qu'en fonctionnement des coûts de ce cabinet.

Texte de la réponse

Au 1er août 2013, le cabinet comptait dix collaborateurs, dont le directeur de cabinet, également directeur adjoint du cabinet de la ministre de la réforme de l'Etat, de la décentralisation et de la fonction publique. La rémunération annuelle brute des dix collaborateurs est de 1 000 477 €. La dotation globale de fonctionnement allouée au cabinet pour l'année 2013 est de 337 220 €.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Meunier](#)

Circonscription : Rhône (13^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 11966

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : Décentralisation

Ministère attributaire : Décentralisation

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [27 novembre 2012](#), page 6887

Réponse publiée au JO le : [19 novembre 2013](#), page 12031